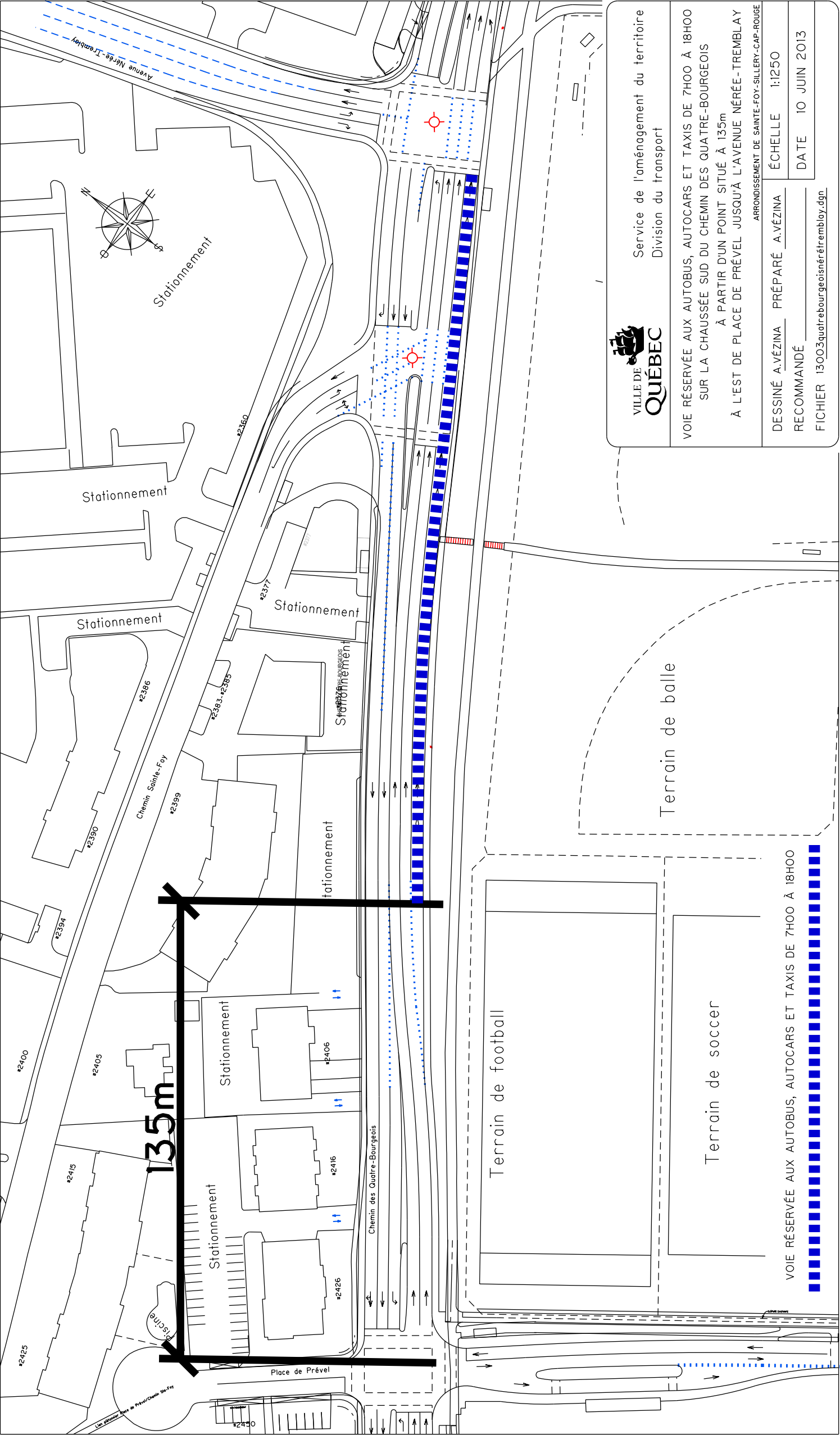


ANNEXE I
(*articles 1, 2 et 3*)

PLANS DES NOUVELLES VOIES RÉSERVÉES

ANNEXE V

PLAN DE LA VOIE RÉSERVÉE DU CHEMIN DES QUATRE-
BOURGEOIS I





Service de l'aménagement du territoire

Division du transport

VOIE RÉSERVÉE AUX AUTOBUS, AUTOCARS ET TAXIS DE 7H00 À 18H00

SUR LA CHAUSSEE SUD DU CHEMIN DES QUATRE-BOURGEOIS

À PARTIR D'UN POINT SITUÉ À 135m

À L'EST DE PLACE DE PRÉVEL JUSQU'À L'AVENUE NÉRÉE-TREMBLAY

ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY-SILLERY-CAP-ROUGE

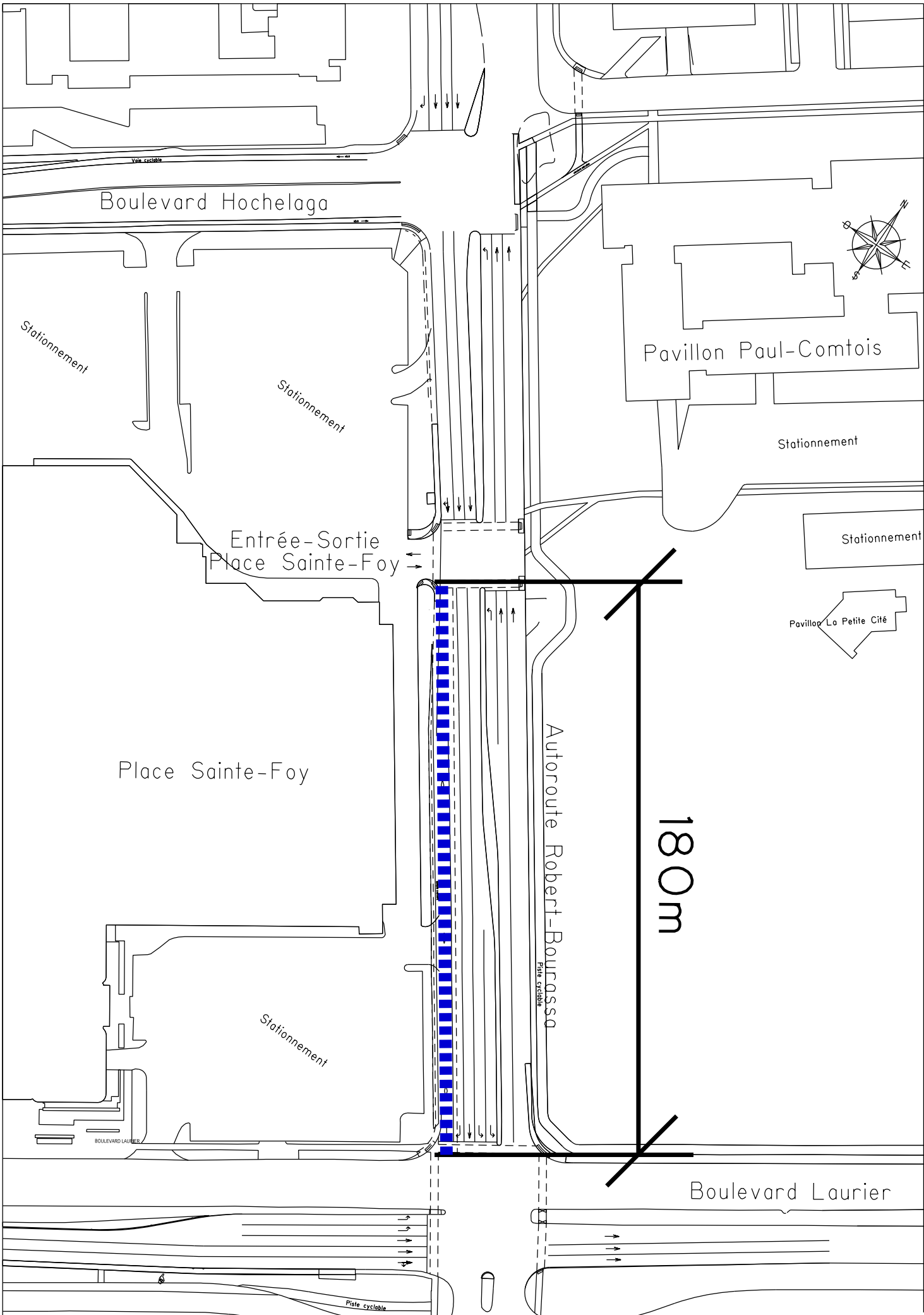
DESSINÉ A.VÉZINA PRÉPARÉ A.VÉZINA ÉCHELLE 1:1250

RECOMMANDÉ DATE 10 JUN 2013

FICHER 13003quatrebourgeoisnérétremblay.dgn

ANNEXE VI
(*article 1*)

PLAN DE LA VOIE RÉSERVÉE DE L'AUTOROUTE ROBERT-
BOURASSA





VILLE DE
QUÉBEC

Service de l'aménagement du territoire
Division du transport

VOIE RÉSERVÉE AUX AUTOBUS, AUTOCARS ET TAXIS DE 7H00 À 17H30
SUR LA CHAUSSÉE OUEST DE L'AUTOROUTE ROBERT-BOURASSA
ENTRE L'ENTRÉE AU STATIONNEMENT DE PLACE SAINTE-FOY
ET LE BOULEVARD LAURIER SUR UNE DISTANCE DE 180m

ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY-SILLERY-CAP-ROUGE

DESSINÉ <u>A.VÉZINA</u>	PRÉPARÉ <u>A.VÉZINA</u>	ÉCHELLE	1:1500
RECOMMANDÉ _____		DATE	10 JUIN 2013
FICHIER 13003robertbourassastatpalcesaintefoy.dgn			

VOIE RÉSERVÉE AUX AUTOBUS, AUTOCARS ET TAXIS DE 7H00 À 17H30



ANNEXE VII
(*article 1.1*)

PLAN DE LA VOIE RÉSERVÉE DU CHEMIN DES QUATRE-
BOURGEOIS II

